



PREMIER MINISTRE

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT ANSSI-CC-2020/50

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2020/50

**Produit IAS ECC v2, version 1.3 in configuration #1
on ID-One Cosmo v8.2 open platform**

Développeurs : Idemia, NXP Semiconductors GmbH

Critères Communs version 3.1 révision 5

EAL5 Augmenté

(ALC_DVS.2, AVA_VAN.5)

conforme aux profils de protection « Protection profiles for secure signature creation device » :

« Part 2: Device with key generation », BSI-CC-PP-0059-2009-MA-01, version 2.0.1 ;

« Part 3: Device with key import », BSI-CC-PP-0075-2012, version 1.0.2 ;

« Part 4: Extension for device with key generation and trusted communication with certificate generation application », BSI-CC-PP-0071-2012, version 1.0.1 ;

« Part 5: Extension for device with key generation and trusted communication with signature creation application », BSI-CC-PP-0072-2012, version 1.0.1 ;

« Part 6: Extension for device with key import and trusted communication with signature creation application », BSI-CC-PP-0076-2013, version 1.0.4.

Commanditaire : Idemia

Centre d'évaluation : CEA - LETI

Paris, le 9 juillet 2020

Le directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



Dans le cadre du CCRA, le produit est reconnu au niveau EAL2.

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information



Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.
Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP